

LE MAGAZINE DE LA VILLE

Dole

notre ville

N°236 ► NOVEMBRE - DECEMBRE 2020
WWW.DOLEDUJURA.FR



DOSSIER ●●●

DOLE LANCE SON PLAN VÉLO !

<u>ÉDITO</u>	3
<u>RETOUR SUR</u>	4/5
<u>ACTUALITÉS</u>	6/9
Dole, une destination qui a le vent en poupe !	
<u>DOSSIER</u>	10/15
Dole lance son plan vélo.	
<u>DOLE CŒUR DE RÉGION</u>	16/17
<u>DES SERVICES POUR TOUS</u>	18/19
Des stationnements supplémentaires près du Centre Hospitalier Louis Pasteur pour les usagers et les riverains.	
<u>BIEN VIVRE À DOLE - PROXIMITÉ</u>	20/21
<u>DOLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE</u>	22/23
La magie des fêtes à Dole.	
<u>DOLE VILLE ANIMÉE ET CONVIVIALE</u>	24/25
<u>SPORTS</u>	26/27
<u>VIE ASSOCIATIVE</u>	28/29
Jumelage : amitiés sans frontières.	
<u>TRIBUNES POLITIQUES</u>	30

CONTACTS

Hôtel de Ville
place de l'Europe
39100 Dole
Tél : 03 84 79 79 79

Accueil du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30 ;
le samedi de 9 h à 12 h

Les services pour les formalités
administratives sont ouverts
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Suivez nous sur www.doledujura.fr et www.facebook.com/villededole

Dole notre ville... Magazine municipal de la ville de Dole.

Directeur de publication Jean-Baptiste Gagnoux

Rédaction en chef Cécile Compagnon

Création de la maquette originale Territoires Publics consultants **Rédaction** Allison Cœurard

Mise en page Alan Giboudeaux / **Crédit Photos** Ville de Dole, Daniel de Gouveia, Loris Trullard, la MJC de Dole



Impression LIG, Dole avec des encres végétales, sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées et de fibres issues de forêts gérées durablement **Tirage** 27 000 exemplaires



An nouveau, notre pays, nos valeurs, les fondamentaux de notre démocratie dont la liberté d'expression, ont été meurtris par la barbarie terroriste. Le temps des hommages et du témoignage de la nation est légitime, mais il est aujourd'hui plus que temps d'agir encore davantage sur les problèmes de l'islamisme radical et du communautarisme au travers de mesures sévères et répressives, afin de protéger nos populations, nos institutions et nos valeurs, loin d'un certain angélisme de quelques courants politiques bien connus.

Nous devons être déterminés sur ce front comme sur d'autres.

L'autre sujet qui nous préoccupe reste la situation sanitaire pour laquelle les mesures ont en effet été renforcées face à la recrudescence de cas avérés et d'hospitalisations même sur notre territoire.

Cette situation a nécessairement un impact sur les différents événements auxquels vous êtes désormais habitués. Beaucoup de temps forts ont dû être annulés. Nous espérons que les animations de Noël pourront être préservées même si, au regard des dernières contraintes, la ville a dû abandonner certaines manifestations emblématiques. Nous restons bien sûr particulièrement vigilants sur ce sujet.

Au-delà, ces mesures sont une nouvelle épreuve pour l'économie locale puisqu'elles touchent de plein fouet nos entreprises et commerces, notamment les métiers de la restauration et les débits de boissons, ceux dont l'activité est axée sur le tourisme ou l'événementiel, déjà fortement ébranlés par le confinement et les restrictions qui suivirent. La collectivité entend bien être à leurs côtés comme elle a déjà pu l'être dès mars 2020 par plusieurs décisions dans le domaine, certes réduit, qui est le nôtre, c'est à dire en poursuivant nos investissements sources d'activités et d'emplois.

Ainsi, alors que la ville est en train de définir ses prochaines orientations budgétaires, nous avons d'ores et déjà décidé d'avoir un budget dynamique en termes d'investissements, afin de soutenir l'indispensable relance. Il en va de la sauvegarde de nombreux emplois directs et indirects.

Parce qu'il nous a semblé nécessaire de l'adapter aux besoins et aux évolutions de la population, nous lançons le "plan vélo" dès 2021 par un programme de travaux sur certains axes de la ville. En matérialisant ainsi les pistes et voies cyclables, il s'agira essentiellement de donner un espace aux vélos afin qu'ils cohabitent avec les autres modes de transport. Ma conception des choses est simple : que voiture et vélo cohabitent sans s'opposer. Au terme de ce "plan vélo", notre ville devrait voir son linéaire cyclable augmenter de 60%, un linéaire cohérent avec de nombreuses liaisons vers les communes périphériques, vers la voie verte Grévy autre investissement important porté par le Grand Dole. Ce plan s'étendra de 2021 à 2026.

Alors que la fin d'année arrive à grands pas, et malgré ce contexte contraignant qui appelle chacun d'entre nous à la plus grande prudence, je vous souhaite de tout cœur, avec l'ensemble du conseil municipal, de passer du mieux que possible les fêtes de fin d'année.

Fidèlement

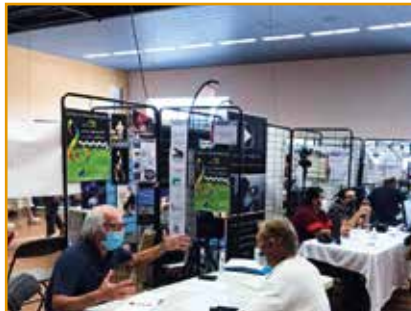
Jean-Baptiste Gagnoux
Maire de Dole

Cet été, le musée des Beaux-Arts a enregistré le chiffre record de

2934
VISITEURS

● 5 et 6 septembre Fête des Asso's

Après une longue parenthèse imposée par la crise sanitaire, les associations doloises ont eu le grand plaisir de retrouver leur public à l'occasion du Forum des associations. Ces journées ont été l'occasion pour les nombreuses associations de vous faire découvrir leur univers. Chant, danse, théâtre ou encore sport, chacun a su trouver l'association qui lui convenait.



● 31 août Inauguration de l'école Wilson

La dernière tranche de travaux de l'école Wilson a été réalisée durant l'été et inaugurée le 31 août, veille de rentrée scolaire. Enfants et parents se sont réunis pour découvrir ce lieu réhabilité avant la reprise des classes.



● 23 août

La Louis Pasteur

Cette année, la course s'est adaptée. Ainsi, cette cyclo sportive a été transformée en cyclo randonnée à laquelle 300 sportifs ont participé le 23 août. Trois circuits étaient organisés par le Vélo Club Dolois pour cette édition.



● Du 5 septembre au 15 octobre

Samedi c'est Fanfare

Les "Samedi c'est Fanfare" ont animé la Ville de Dole et ont rythmé vos samedis. Plusieurs fanfares et théâtres de rue vous ont offert des spectacles enjoués et plein d'humour. Une bonne dose de festivités dont nous avions tous besoin pendant ces mois difficiles.



● 9 septembre

76^e anniversaire de la Libération de Dole

Le mercredi 9 septembre a marqué le 76^e anniversaire de la Libération de Dole. Pour l'occasion, un ensemble de cérémonies et hommages ont eu lieu dans la Ville. Depuis 76 ans, et chaque année, avant de rejoindre le cimetière dolois, les autorités et les associations d'anciens combattants se rendent au monument du souvenir F.F.I de Jouhe pour rendre hommage à ces 15 hommes qui donnèrent leur vie pour que la France reste libre.



● 11, 12, 13 et 14 septembre

Foire de Dole

Malgré la crise sanitaire, la Foire de Dole a ouvert ses portes et a su remplir ses promesses en accueillant de nombreux visiteurs venus découvrir les stands et animations de cette édition.



● 13 septembre

Trail des Côtes Doloises

Les sportifs ont pris de la hauteur lors de la 3^e édition du Trail des Côtes Doloises en participant à ce rendez-vous "nature" autour du Mont-Roland. Entre trail, marche nordique et marche d'initiation, les concurrents ont pu, malgré l'effort et les mesures sanitaires contraignantes, profiter d'une météo et d'un environnement exceptionnels.



● 23 septembre

Critérium Professionnel du Grand Dole Colruyt

Le Critérium Professionnel du Grand Dole Colruyt fut une belle réussite. Merci aux organisateurs, aux bénévoles qui ont œuvré avec détermination et à l'ensemble des services de la Ville pour leur implication afin d'offrir un spectacle de qualité au public. Ils étaient 42 coureurs professionnels ou amateurs sur la ligne de départ pour boucler les 60 tours et accéder au podium. Le Jura a été mis à l'honneur notamment grâce au Dolois Cyril Viennot, (meilleur amateur) et à Alexis Vuillermot (meilleur jurassien). Quant au vainqueur de ce Critérium, il s'agissait de Nans Peters, de l'équipe AG2R La Mondiale, vainqueur de la 8^e Étape du Tour de France 2020.



● 3 octobre

Octobre Rose

La 6^e édition de la Fara'n'Dole a mobilisé plus de 700 personnes qui, avec courage, ont bravé le mauvais temps. L'Espace Santé a ainsi pu récolter des fonds pour la lutte contre le cancer du sein et faire de la prévention auprès des participants.



Les bâtiments communaux étaient illuminés en rose durant tout le mois d'octobre en solidarité avec la campagne "October Rose".

DOLE, UNE DESTINATION QUI A LE VENT EN POUPE !



Marquée par la COVID-19, l'année 2020 est particulière en tous points. Le secteur du tourisme n'échappe pas à cette situation inédite et enregistre des changements d'habitude de la part des vacanciers. En effet, ces derniers ont, cette année, largement plébiscité les destinations qui mêlent environnement et découverte du terroir. Notre Ville a bénéficié de cet engouement pour le tourisme tourné vers la nature, avec une saison estivale des plus réussies.

”Après une fréquentation touristique inexistante en avril, mai et juin, les chiffres enregistrés par l'office de tourisme dolois en juillet et août sont très bons et suivent les tendances départementales et régionales” analyse Jean-Baptiste Gagnoux, Maire de Dole, Vice-président du Grand Dole en charge de de l'attractivité, du tourisme, des politiques contractuelles et de la politique de la Ville.

Alors que la fréquentation des Français progresse fortement par rapport à 2019 (notamment avec beaucoup de touristes venus d'Île-de-France, d'Auvergne, de Rhône-Alpes et du Grand Est), celle des étrangers évolue, avec une diminution de la clientèle hollandaise et anglaise.

Quant aux chiffres de fréquentation des étrangers plus proches comme les Allemands, ils sont stables tandis que les touristes belges ont été plus nombreux.

Du côté de l'hébergement touristique (hôtels, gîtes, camping), les taux d'occupation sont bons, voire très bons en juillet et août avec une durée des séjours relativement stable. Quant à la restauration, le secteur s'en sort bien lui aussi.

Une reconexion à la nature

Patrimoine, gastronomie, activités fluviales et cyclotouristes sont les principaux atouts de la Ville de Dole. Entre nature et ville à taille humaine offrant des loisirs et activités variés, les touristes ont été séduits par cette

découverte ou redécouverte d'un territoire authentique et préservé. Après des semaines de confinement, les vacanciers ont eu besoin de prendre un bon bol d'air, de se balader dans la nature, de partir se promener en vélo, de monter à bord d'un bateau et prendre le temps de naviguer au fil de l'eau, de flâner dans les rues et ruelles de notre Ville en profitant de sa quiétude. Une belle occasion également de déguster quelques spécialités culinaires locales incontournables.

“Le cartoguide vélo du Grand Dole sorti en juillet 2020 est arrivé à point nommé et plaît beaucoup” commente Stéphane Triboulet, directeur de Dole Tourisme “Le canoë sur le Doubs a bien fonctionné et les visites des sites naturels ont été prises d'assaut !”.

Outre les traditionnelles visites guidées, montées au clocher, promenades en calèche, Dole Tourisme et ses partenaires ont proposé durant l'été deux tournées mobiles hebdomadaires en triporteur. Ainsi, 16 sorties (organisées les mardis et vendredis) ont permis d'aller au-devant des touristes et de faciliter les échanges avec les ambassadeurs du territoire ainsi qu'avec les professionnels du tourisme.



Interview



PATRICK FRANCHINI

Président de l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière du Jura (UMIH39) et Chef du restaurant le Moulin des Écorces de Dole, nous livre ses impressions sur cet été post-confinement.

Comment le secteur dolois de l'hôtellerie restauration a vécu le confinement ?

"Ce fut un véritable choc d'apprendre que nous étions tous obligés de fermer notre établissement dans les quatre heures. Ce jour-là, on s'est dit que cela n'était pas possible, que cela ne pouvait pas arriver. L'angoisse est montée, nous ne savions absolument pas ce qui nous attendait. Cependant, durant le confinement, nous avons été nombreux à trouver des moyens pour pallier ce manque d'activité et pour essayer de garder un lien avec notre clientèle grâce aux plats à emporter."

Que s'est-il passé le 2 juin pour les restaurateurs de Dole ?

"C'est à ce moment-là que nous avons appris que nous allions pouvoir rouvrir nos établissements au public. Même si c'est ce que nous attendions impatientement, cela a été une période délicate. La réouverture dans les conditions imposées par la crise sanitaire nous a obligés à réadapter tout ce que nous connaissions. Il a fallu mettre en place les nécessaires protocoles sanitaires, les distanciations sociales notamment, qui nous ont contraints à restreindre nos capacités d'accueil. Ce qui nous a beaucoup aidés moralement c'est que nous n'avons pas été abandonnés, nous avons été épaulés et soutenus par l'État, la Région, le Département, l'Agglomération ainsi que la Ville de Dole qui a rapidement pris des mesures telles que la suppression des droits de terrasse."

Est-ce que malgré la crise sanitaire la saison estivale a rempli les attentes de la profession ?

"Nous nous attendions au pire. Finalement, la saison a été une véritable réussite ! Nous n'avions pas fait un été pareil depuis bien longtemps. Attention, je parle bien sûr de la période de juillet à septembre. Nous sommes nombreux, grâce aux ventes à emporter puis aux terrasses, à fidéliser une clientèle et à préserver la rentabilité de nos établissements. La fréquentation sur ces mois-là a été incroyable. Les étrangers se sont fait rares cet été. En revanche, nos voisins de toute la Bourgogne-Franche-Comté ont été nos principaux clients ! Je pense que tout le

monde a profité de cet été pour redécouvrir son territoire, se rapprocher de la nature et retrouver la proximité du terroir."

Pour conclure ?

"Je dirais que la saison d'été a su nous surprendre avec un nouvel élan notable qui nous a permis de passer ce cap difficile. Nous remercions les Dolois et les Doloises qui nous sont fidèles et qui sont attachés à leurs commerces et leur gastronomie. Le plus dur nous attend malheureusement, nous sommes très angoissés pour les mois à venir, une fois que les terrasses auront disparu, nous devons repenser les choses."

EN BREF



● Le Maire de Dole Jean-Baptiste Gagnoux, le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole Jean-Pascal Fichère et le Député Jean-Marie Sermier ont pu féliciter et remercier les bénévoles et les sept guides conférenciers.

MERCI AUX BÉNÉVOLES !

Ils sont 26, véritables ambassadeurs de la Ville de Dole auprès des touristes à qui ils dévoilent les richesses et les secrets de notre cité, toujours disponibles sur le terrain pour distribuer des documents, donner des renseignements, expliquer, raconter, montrer... Indispensables piliers de Dole Tourisme, ils sont ces hommes et ces femmes qui donnent de leur temps pour les autres. *"Il était donc naturel qu'en retour ils soient remerciés car ils sont des acteurs majeurs du développement touristique dolois"* souligne Jean-Baptiste Gagnoux.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

TRAVAUX D'ENVERGURE SUR LE PARC IMMOBILIER NÉOLIA

Dans la droite ligne des actions de la Ville en matière de transition énergétique, le bailleur Néolia procède actuellement à d'importants travaux de réhabilitation sur son parc immobilier. Objectifs : plus de confort, moins de déperdition d'énergie et des économies à la clef pour les locataires.



• Les bâtiments avant rénovation.



• Les bâtiments en cours de transformation.

Actuellement, 5 immeubles situés rue Lebon bénéficient de travaux qui permettront de faire passer l'indice de Performance Énergétique de E à B. Grâce à cette rénovation, les locataires vont pouvoir bénéficier d'une baisse d'environ 50% de leur facture d'énergie, une économie qui s'accompagnera d'une réduction de 75% d'émission de gaz à effets de serre.

Confort renforcé et économies à la clef

Le projet comporte un large panel d'actions à mener sur ces immeubles. On y retrouve le ravalement des façades avec l'isolation thermique par l'extérieur, le remplacement des menuiseries par des châssis PVC, l'amélioration des cages d'escaliers avec l'installation de système de désenfumage, la réfection de

la toiture, la mise en place de chaudières individuelles à condensation pour la production d'eau chaude sanitaire et de chauffage, l'isolation thermique et l'isolation phonique.

Le coût de ce chantier, à plus de 4 millions d'euros, est financé notamment par un emprunt à la Banque des Territoires pour un montant de 3 168 000 €, Néolia puisant sur ses fonds propres à hauteur de 600 000 €.

À noter que ce projet bénéficie de subventions du service d'aide à la rénovation énergétique Effilogis (Région) à hauteur de 292 000 €.

L'investissement par logement dépasse les 42 000 €, sans impact sur le montant des loyers des locataires qui, de surcroît, réaliseront à terme des économies sur leurs factures.

Planning respecté

Le programme de réhabilitation de la rue Lebon a débuté en 2020 et devrait s'achever en milieu d'année 2021, car malgré le retard dû au confinement, tout a été mis en œuvre pour que les plannings puissent être honorés.

Prochainement, ce sont 40 logements de la rue Marquiset et 16 logements rue Laumier qui bénéficieront d'un chantier de rénovation équivalent.

En parallèle de ces travaux, la Direction Habitat Solidaire de Néolia réalise actuellement des aménagements spécifiques en faveur des seniors et des personnes à mobilité réduite. Des aménagements de confort et de sécurité qui permettront à chacun de mieux vivre dans son logement.

Cultivons notre environnement



Après requalification, les friches Carrel sont aujourd'hui complètement transformées et offrent désormais un espace de convivialité et d'échange à disposition de toutes les générations. Des jardins, des cheminements et des espaces d'animation permettent aux riverains de profiter de ce véritable poumon vert à deux pas de chez eux.

Afin d'élargir l'accès au jardinage pour les habitants des Mesnils Pasteur, 25 parcelles supplémentaires ont été créées dans le cadre du Programme National de Rénovation Urbaine. Une réalisation dont peut se réjouir l'association des Jardins Familiaux présidée par Salah Gharbi qui souhaitait vivement la réalisation de ce projet, devant l'attente de nombreux habitants de pouvoir accéder à un potager. **Désormais, ce sont 107 jardins qui sont accessibles aux habitants !**

Chacune de ces parcelles est composée d'un jardin de 200 m², d'un cabanon, de bac de compostage et d'une citerne à eau. L'espace comprend également des points d'eau ainsi que des espaces de convivialité pour susciter les échanges. Dans ces jardins, le Service des Espaces Verts va également procéder à la plantation d'arbres fruitiers, tout comme sur le reste de l'espace Carrel où chacun pourra à loisir venir cueillir des fruits. Une parcelle sera réservée à des ateliers pédagogiques

“Qui plante un jardin plante le bonheur” dit le proverbe.

qui seront co-animés par la Régie de Quartier et le Conseil Citoyen. L'occasion également d'organiser des rencontres avec les partenaires du quartier. Prochainement, de nouveaux agrès de sport seront installés, dans la continuité de ceux du Petit Bois. Le tout, dans un écrin de prairie naturelle qui sera accessible à tous pour des moments de promenade et de détente en plein air.

Samedi 17 octobre, élus, partenaires du projet et jardiniers étaient invités à découvrir les Jardins Carrel à l'occasion de l'inauguration qui s'est déroulée en présence du Maire de Dole Jean-Baptiste Gagnoux, du Sous-Préfet Joël Bourgeot, du Président du Grand Dole Jean-Pascal Fichère, du Député Jean-Marie Sermier et du Président de l'Association des Jardins familiaux Salah Gharbi. Les intervenants ont pu souligner la qualité du travail réalisé sur ce site par les entreprises locales et remercier les différents partenaires financiers pour leur participation, dont le FEDER.



● Jardins Carrel, nouveau poumon vert du quartier.

À NOTER : l'investissement de la Ville à hauteur de 180 000 € pour la réalisation de ce projet.

DOLE LANCE SON PLAN VÉLO !





Le développement des aménagements cyclables est l'une des composantes du plan mobilité de la Ville de Dole. C'est un engagement qui trouve écho dans l'évolution des modes de déplacement des habitants qui doivent pouvoir se déplacer plus facilement en ayant une alternative à l'utilisation de l'automobile, notamment dans leurs trajets domicile-travail. Forte de ce constat, la municipalité vient de décider le renforcement du maillage des liaisons douces déjà existantes. Ce projet fera l'objet de plusieurs phases échelonnées durant toute la mandature.

POURQUOI ?

Les avantages du vélo sont nombreux : économe pour le portefeuille, bon pour la planète, il est aussi bénéfique pour la santé. Qu'il s'agisse de déplacement de loisirs ou pour se rendre sur son lieu de travail, les adeptes du deux-roues sont de plus en plus nombreux et il est important de pouvoir répondre à leurs attentes. À terme, l'objectif sera de desservir les principaux équipements tels que les zones commerciales et d'activités, les collèges et lycées et d'aménager les axes principaux reliant le Centre-Ville sur lesquels se connecteront les dessertes déjà existantes. Cette réflexion est également intégrée dans

les grands projets d'aménagement, à l'image de la création d'un cheminement pour les piétons et les cyclistes parallèlement à la requalification de la Rive Gauche, qui mettra en liaison le secteur du Pasquier, de la Commanderie jusqu'à l'Aquaparc Isis.

Par ailleurs, la Ville participe activement aux réflexions sur l'aménagement de la voie Grévy (Voie Verte), projet porté par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dont un tronçon traversera Dole et qui prévoit plusieurs jonctions pour se connecter sur des pistes cyclables existantes ou à venir.

COMMENT ?

Les réalisations qui ont eu lieu ces dernières années ont permis d'amorcer des liaisons douces (Avenue du Maréchal-Juin, Boulevard de la Corniche, Avenue de Landon, Avenue Eisenhower, Eurovéloroute 6).

Pour encourager et faciliter la pratique cyclable, le Plan Vélo prévoit un maillage plus complet afin de donner toute sa place aux cycles avec

des aménagements routiers et des dispositifs adaptés.

Des marquages au sol (pistes, bandes) seront réalisés, tout comme des aménagements de voirie : mise en place de signalétique aux carrefours à feux permettant aux cyclistes de tourner à droite alors que le feu est rouge et mise en place à titre expérimental de sas vélos (*voir en page 15*).

QUAND ?

En 2021 : essentiellement des bandes cyclables (des travaux de peinture et des tracés en résine).

De 2022 à 2026 : les aménagements retenus dans le Plan Vélo seront ensuite mis à l'étude en plusieurs phases réparties sur le reste du

mandat municipal (*voir le plan de programmation en page 13*).

Plusieurs tronçons feront l'objet d'un phasage pour compléter le maillage des pistes cyclables selon la faisabilité et les contraintes des différents secteurs concernés.



ZOOM

L'intermodalité va bon train !

La gare de Dole est un pôle stratégique dans la mise au point de ce Plan Vélo puisque la desserte offre une modularité riche en termes de déplacement, la SNCF ayant également réalisé des aménagements (gouttières à vélo) dans les escaliers pour faciliter la traversée. Sur le parvis de la gare, il vous sera possible d'accéder gratuitement à un local à vélo, à disposition pour votre cycle loué ou pour votre vélo personnel.



PLANNING 2021

Voie Grévy

Réalisation de la Voie verte par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole (à voir p14)

- 1 Liaison Frères Lumière / Brevans via Eisenhower
- 2 Avenue Pompidou: du Carrefour Wilson Jouhaux jusqu'au pont Saint-Martin (Sortie de Dole direction Champvans)
- 3 Carrefour Pompidou – Jouhaux jusqu'au Carrefour Thouverey (Bandes cyclables vers Centre hospitalier Louis-Pasteur et l'Avenue Thouverey pour rejoindre le Collège Bastié et le Lycée Duhamel)
- 4 Avenue Duhamel
- 5 Tronçon Avenue Maréchal-Juin / Forêt de Chaux via Rue de la Proie (Accès au Collège Ledoux)

LÉGENDE



Euroveloroute 6



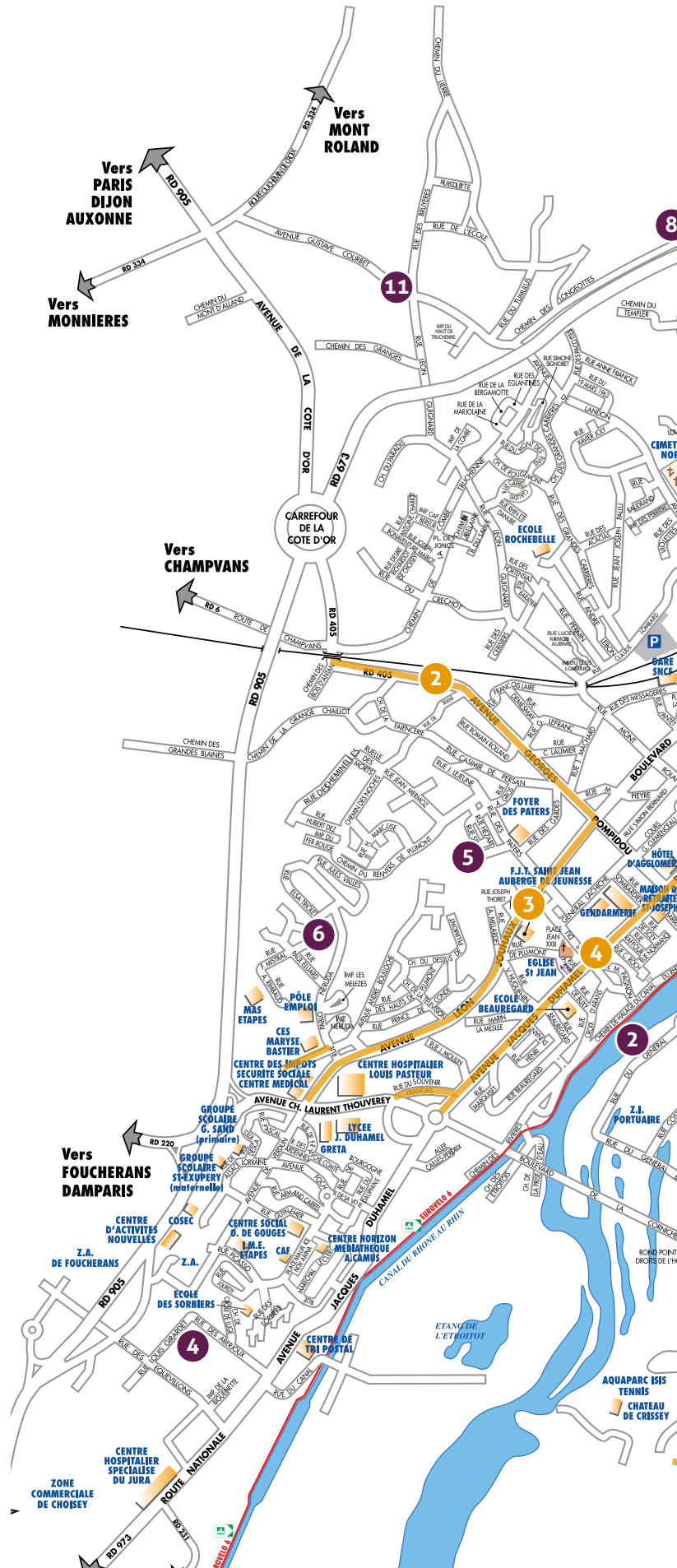
1 Création de voies cyclables en 2021



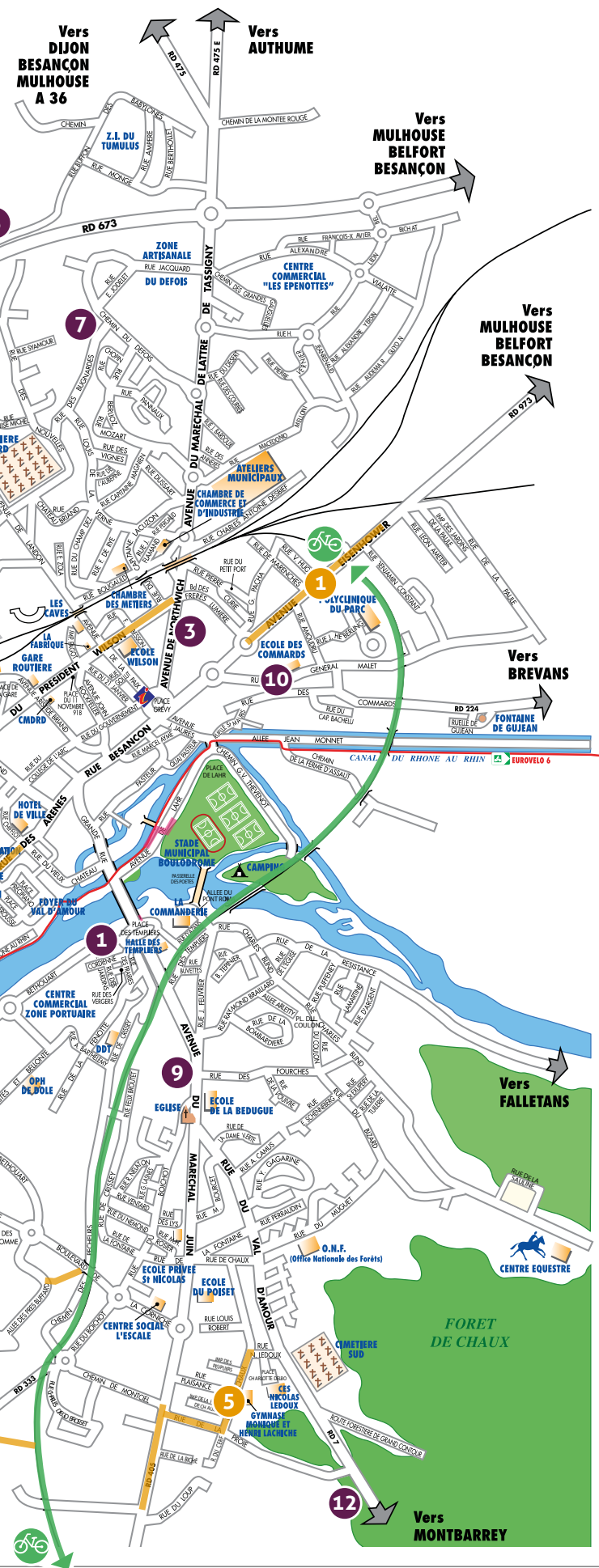
Voie Grévy



1 Création de voies cyclables 2022-2026



L'ensemble de ces voiries seront à l'étude. Selon les contraintes techniques, d'autres voiries pourraient être étudiées.



PROJET DE PROGRAMMATION 2022 À 2026

- 1 Circulations douces aux abords du multiplexe
(Depuis le Pont Louis XV jusqu'au site de VNF)
- 2 Poursuite circulations douces jusqu'à Dolexpo
- 3 Avenue Northwich
- 4 Liaison St-Ylie / Foucherans
- 5 Liaison Les Noches / Jouhaux
- 6 Les Noches vers Val Fleuri
- 7 Liaison Rue des Nouvelles / Les Épenottes
- 8 Liaison Longeottes / Tumulus
- 9 Carrefour Bedugue - Rue des Fourches – Centre équestre et Rue du Muguet
- 10 Avenue Eisenhower
de Place Grévy au rond-point Eisenhower et Rue des Commards sous réserve de faisabilité technique
- 11 Haut de l'Avenue de Landon
de la Rue du 19 mars vers le Mont-Roland
- 12 Liaison avec Goux

LE CHIFFRE

2021 -2026:

+60%

de voies et pistes cyclables

LES CONNEXIONS SUR LA VOIE GRÉVY

Réalisation de la Voie Grévy par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au départ de l'Avenue Eisenhower, axe structurant en matière de déplacement doux avec plusieurs sorties prévues :

1 Accès à l'Euro Vélo 6

au niveau du pont de Brevans (escaliers et rampes à vélos)

2 Sortie au niveau du camping du Pasquier

rampe d'accès, accessible pour les personnes à mobilité réduite

3 Rue d'Azans

derrière la Commanderie, avec aire de pique-nique et d'accueil des cyclistes

4 Rue de Crissey

accès Rive Gauche

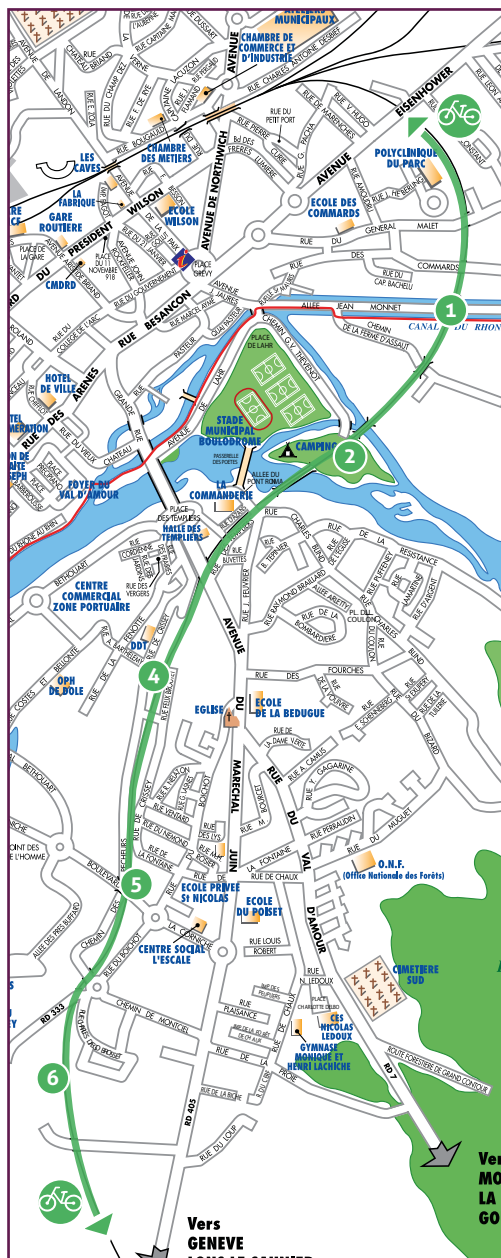
5 Chemin des Pêcheurs

le long du Boulevard de la Corniche pour accès vers l'Aquaparc Isis et Dolexpo

6 Sortie au niveau du Club d'Astronomie

accès aux terrains de sport et à l'Aquaparc Isis

 La Voie Grévy



V Dole, un service qui roule !



En gare, l'agence du Transport du Grand Dole permet de louer un vélo ou tout simplement de profiter d'un abri sécurisé.

Mis en place en mai 2016, ce service compte à ce jour 15 vélos classiques et 14 vélos à assistance électrique.

Pour tout renseignement : Agence TGD dans le hall de la gare SNCF au 03 84 72 67 51. www.reseau-tgd.fr/Pratique/V-Dole

Rappel de bonne conduite



Seuls les feux tricolores équipés du panneau spécifique ci-dessus autorisent les cyclistes à "griller" le feu rouge et uniquement pour tourner à droite. Par ailleurs, l'usage du portable et des oreillettes est interdit sur un vélo, le passage au feu rouge ou le non-respect des stops également. Pour rappel, ces infractions au Code de la route sont passibles d'une amende de 4^e classe (13€).

LE SAS VÉLO, QU'EST-CE QUE C'EST ?



● Photo d'illustration du sas vélo.

Un sas cyclable est un espace réservé aux cyclistes. Il se situe à un feu, entre la ligne d'arrêt des véhicules et un passage piéton à un carrefour. Il permet aux cyclistes de se placer du côté de la chaussée vers lequel ils vont tourner et d'être bien en vue devant les véhicules motorisés pour démarrer en toute sécurité. Il évite en particulier qu'un vélo reste caché dans l'angle mort d'un poids lourd. Pour sécuriser les cyclistes, la Ville va expérimenter ce dispositif sur 8 sites. Si son fonctionnement est concluant, 25 carrefours pourraient en être dotés. La synchronisation des deux feux peut alors être réglée de telle sorte que les cyclistes disposent d'un temps d'avance sur les autres véhicules pour démarrer.

Côté pratique

En complément des aménagements de voies cyclables, la Ville souhaite développer les possibilités de stationnement pour les vélos avec la mise à disposition de locaux pour ranger et abriter les vélos.

À noter que le Grand Dole a doublé la capacité des abris à vélo sécurisés en gare de Dole, proposant ainsi 72 places gratuites.

En plus des garages existants, de nouveaux garages à vélos sont à l'étude et celui de la gare sera agrandi.

Un local est disponible Place Jean-de-Vienne et quelques sites sont à l'étude près de la Place Nationale et de la rue Pasteur. Sont également au programme l'acquisition de vélos pour la mise en location ainsi que des attaches à vélos.

LE MOT DES ÉLUS



**JEAN-BAPTISTE
GAGNOUX**
Maire de Dole

“Dole, déjà maillée de plus de 43 km de pistes et voies cyclables, va poursuivre le développement de ces espaces en tenant compte des contraintes liées à la configuration même de notre ville.

Cette programmation entre 2021 et 2026 permettra de poursuivre les efforts, de relier les circulations douces aux équipements structurants, Dolexpo, Aquaparc, Parc urbain et Voie Grévy, et surtout de disposer d'un maillage cohérent en termes de circulation.

C'est également un engagement en faveur de la transition écologique sur le mandat”.



**ISABELLE
DELAINE**
Conseillère Municipale Déléguée,
chargée des déplacements doux
et du Comité Consultatif
de Circulation

“Depuis quelques temps, on constate un certain engouement pour la pratique du vélo. Le rallongement considérable des délais d'obtention d'un vélo chez les marchands de cycles en sont un signe. Aussi, s'appuyant sur un état des lieux de l'existant et sur l'association d'utilisateurs du vélo “Dolavélo”, ce plan permettra à terme d'offrir un maillage complet sur l'ensemble du territoire de la Ville, Goux compris, facilitant notamment les trajets domicile-travail pour ceux qui le souhaitent. Notons que l'Euro Vélo 6 et la future voie Grévy offriront sur la Ville de Dole, aux Dolois et Grands Dolois pas moins de 9 km de pistes cyclables réservées uniquement aux modes doux.

Il s'agit également de proposer des aménagements spécifiques sécurisant les cyclistes, tels que les SAS vélos et les tourne-à-droite aux carrefours à feux, ainsi que la mise à disposition de nouveaux garages à vélo dans le centre ville.

Ainsi, véhicules à moteur et deux-roues doivent pouvoir cohabiter dans un réseau de voiries adaptées pour chaque mode de transport.”.

ADOPTION DU PACTE POUR L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Colonne vertébrale de l'économie de proximité, les très petites entreprises sont particulièrement impactées par les conséquences de la crise sanitaire. Dans ce contexte, il apparaît essentiel d'intervenir en complément des mesures prises par l'État pour couvrir les besoins urgents de liquidités des entreprises rencontrant des difficultés conjoncturelles liées à une perte de chiffre d'affaires.

Dans la continuité des dispositifs d'urgence mis en place (prêts d'honneur, exonération partielle de Cotisation Foncière des Entreprises, exonération de la taxe sur l'occupation du domaine public à Dole,...) actés par la Communauté d'Agglomération et la Ville de Dole, l'Agglomération a souhaité aller plus loin en prenant sa part dans la relance de l'activité des entreprises du Grand Dole.

Aux côtés de ses partenaires (chambres consulaires, réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise, État, Banque Publique d'Investissement, Région, Banque des Territoires), l'Agglomération met en place au Centre d'Activités Nouvelles du Grand Dole* une information et un accompagnement vers les dispositifs d'appui mobilisables par les entreprises.

En outre, le Grand Dole a décidé de s'engager pour l'économie de proximité, en permettant la mise en œuvre de trois dispositifs d'aides aux entreprises de moins de 10 salariés et aux acteurs du développement économique :

1 Le Fonds d'Avances Remboursables pour la Consolidation de Trésorerie des entreprises :

Montant de l'aide compris entre **3 000 €** et **15 000 €**, à **taux 0%**, sans garantie personnelle.

Durée de remboursement jusqu'à 7 ans, avec différé de remboursement jusqu'à 2 ans.

L'instruction des dossiers est réalisée par Initiative Dole Territoires.



2 Le Fonds des territoires, volet entreprises :

L'aide proposée est **une subvention, plafonnée à 10 000 €**, en soutien aux investissements matériels ou immatériels (hors immobilier), **proposée à toute entreprise de 0 à 10 salariés**. (commerces, artisanat, industrie)

L'instruction des dossiers est réalisée par Initiative Dole Territoires.

3 Le Fonds des territoires, volet actions collectives :

Il s'agit ici **d'accompagner des actions individuelles et collectives** portées par des structures publiques ou associatives, visant à dynamiser l'économie de proximité, valoriser les productions locales et les savoir-faire locaux.

L'aide est ici apportée sous forme de subvention d'investissement (matériel) **ou de fonctionnement** (animation, ingénierie).

L'instruction des dossiers est réalisée par Initiative Dole Territoires.

À noter que ces trois dispositifs seront proposés jusqu'au 31 décembre 2021.

*Coordonnées du CAN : 210 Avenue de Verdun 39100 Dole - tél. 03 84 82 88 92 nderouillac@initiatives-doleterritoires.com

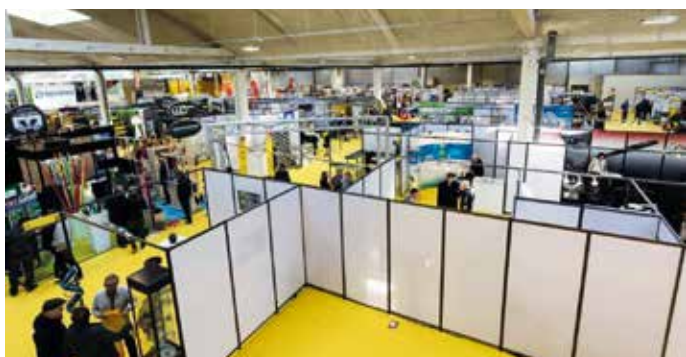
Sociétés Publiques Locales

Deux structures dynamisantes pour notre territoire

• Hello Dole



Dédiée au tourisme et à l'événementiel, la SPL Hello Dole a intégré le personnel de l'Office du tourisme du pays de Dole et celui de la salle La Commanderie. Cette structure institutionnelle se décline en trois marques : Dole Tourisme, La Commanderie, Dolexpo-Parc du Jura.



• Dolexpo, Parc du Jura

Des prestations clés en main

L'un des objectifs d'Hello Dole est de développer le tourisme d'affaires, c'est-à-dire l'organisation de congrès, séminaires et salons sur le territoire, comme c'est le cas pour le Régalexpo, événement dédié à la gastronomie qui était programmé du 20 au 22 novembre, mais qui a été annulé en raison de la crise sanitaire.

Sa présidence est désormais assurée par Jean-Baptiste Gagnoux, Maire de Dole.

Dolexpo, le plus vaste accueil de manifestations de la Région Bourgogne-Franche-Comté, est le résultat de la réhabilitation des anciens locaux d'Ideal Standard, achevée en 2016. Il accueille chaque année un grand nombre d'événements, de salons, d'expositions et de manifestations en tous genres. Foire de Dole, Journées de l'habitat, Régalexpo, Made In Jura, fête du tournage et des arts du bois, etc.

Zénitude, plénitude et bien-être

Le salon des Z'arts Zen était présent à Dole pour une troisième édition cet automne. Programmé initialement au mois d'avril, la crise sanitaire a obligé un report de l'édition 2020. LeZarts Zen, organisateur d'événements du Bien-être, des produits Bio/Naturels et des Arts en Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté, a ouvert ses portes, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur à Dolexpo. Avec les exposants venus de tous horizons, ces deux journées consacrées à la zénitude, ont donné aux visiteurs l'occasion de découvrir diverses approches thérapeutiques et artistiques axées sur le bien-être. Des thérapeutes-praticiens (naturopathie, hypnose, méditation, yoga...) et des artistes (musicothérapeutes...) ont pris plaisir à accueillir le public dans leur univers et à partager leurs pratiques.

• Grand Dole Développement 39

Société Publique Locale
SPL G2D39
Grand Dole Développement 39

La SPL Grand Dole Développement 39 a été créée en 2016

par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et la Ville de Dole pour accompagner les collectivités membres (Champvans et St-Aubin) dans des opérations d'aménagement et de construction. Elle a pour objet la réalisation et la gestion d'opérations d'aménagement et de construction. Ses missions peuvent porter sur des immeubles d'habitation, de bureaux, des locaux commerciaux ou industriels, sur des études préalables, assistance, coordinations nécessaires à ces actions, sur des missions de gestion également ou encore des missions de promotion et d'animation du projet d'aménagement.

Sa présidence est désormais assurée par Jean-Pascal Fichère, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Les grands projets en cours :

Le Buffet de la Gare fait peau neuve pour renforcer l'attractivité du territoire en misant sur la situation géographique de Dole, à mi-chemin entre Dijon et Besançon. Idéalement situé à côté de la gare, cet établissement est en cours de réhabilitation pour devenir un espace de travail partagé.



• Le Buffet de la Gare en pleine métamorphose.



• L'Accueil de loisir prendra place dans le bâtiment après les travaux.

Le chantier initié en 2019 dans l'ancienne grande salle de spectacle de Tavaux avance. L'ancien local est en cours de réhabilitation pour que l'Accueil de loisir extrascolaire puisse s'y installer. De nouveaux locaux sont également en construction pour accueillir la ludothèque de Damparis et pour créer une salle de réunion qui sera accessible à la médiathèque de Tavaux, la ludothèque et l'Accueil de loisir. L'ensemble sera partagé dans plus de 700 m².

SCOLARITÉ

UNE RENTRÉE TANT ATTENDUE



Point de vue d'élue



Nathalie Jeannet
Conseillère
Municipale Déléguée,
chargée des affaires
scolaires

“Malgré la situation sanitaire, la rentrée scolaire s’est très bien passée, dans le calme et la sérénité. Tout le monde était prêt pour ce retour à la vie normale à l’école, les enfants les premiers, tellement heureux de pouvoir retrouver leurs petits camarades de classe et leurs maîtres.”

Tout a été mis en œuvre pour que les écoliers, les parents et le corps enseignant reprennent le chemin des classes en toute tranquillité. Tout le monde a joué le jeu, les enfants en particulier qui ont très vite intégré les réflexes sanitaires comme le lavage des mains.”

À l’appréhension habituelle liée au changement de classe, voire d’école, s’est ajoutée l’inquiétude d’un retour en cours marqué par la crise sanitaire. Une crainte aussi vite effacée qu’une marque de craie sur un tableau noir car malgré un contexte contraignant, la rentrée s’est déroulée en toute sérénité dans les écoles doloises.

La rentrée en chiffres

Cette année, ce sont 1 785 élèves qui ont fait leur rentrée dans les établissements scolaires dolois. Avec 607 petits en maternelle et 1 178 en élémentaire.

Des travaux :

Après le chantier de rénovation de l’école Wilson que les enfants ont pu découvrir à la rentrée, la liste des travaux à entreprendre dans les écoles reste encore bien longue. Ainsi, durant l’été, une étude a été lancée pour définir le projet à mener sur l’école St-Exupéry qui nécessite, elle aussi, une réhabilitation d’envergure prenant en compte la relocalisation de la crèche des Petits Loups à proximité. Pour assurer la continuité de prise en charge des enfants, les ATSEM volontaires vont accompagner les plus petits lors de la pause méridienne et maintenir une continuité dans leur prise en charge.

Des équipements :

Les classes doloises continuent à être équipées en matériel numérique pour favoriser les apprentissages. Ce matériel comprend des vidéoprojecteurs, des

Chaque nouvelle rentrée scolaire est un moment particulier tant pour les élèves que pour les parents et les enseignants. Cette année l’était encore davantage avec l’éventuel rebond épidémique tant redouté. Afin de pouvoir accueillir les écoliers dans des conditions sanitaires irréprochables, des mesures de nettoyage et de désinfection des locaux ont été prises par la Ville de Dole pour permettre un enseignement présentiel serein dans chaque établissement.

Effectifs des établissements scolaires

- **Rochebelle** : 210 enfants
- **Wilson** : 297 enfants
- **Rockfeller** : 126 enfants
- **Pointelin** : 185 enfants
- **Beauregard** : 185 enfants
- **Poiset** : 142 enfants
- **Bedugue** : 181 enfants
- **Sorbier** : 150 enfants
- **Georges-Sand** : 199 enfants
- **Saint-Exupéry** : 110 enfants

tablettes et des ordinateurs portables. Le projet est mené conjointement entre la Ville et l'Éducation nationale.

Ce qui change en 2020 dans les écoles de Dole :

- La fermeture d'une classe de maternelle à Rockefeller, l'école passe donc de 6 classes à 5 classes.

- Les doubléments de classe en REP continuent. Après les classes de CP (en 2018), de CE1 (en 2019), les classes de grandes sections sont dédoublées aux Sorbiers et à l'école Saint-Exupéry.

Du côté de la restauration

Pour cette rentrée 2020, la Grande Tablee a comme toujours redoublé

d'effort et d'originalité. Des repas végétariens seront proposés chaque semaine avec de nouvelles recettes faites maison mises au point par Stéphane, le chef de cuisine. Du pain bio sera régulièrement proposé dans les restaurants scolaires.

Les recettes sont sans cesse repensées pour offrir de la diversité et apporter une éducation au goût. Les produits sélectionnés pour confectionner les menus représentent 20% de produits bio, 26% de produits locaux et 4% de produits signes de qualité (AOP, labels) soit 50% tel que demandé par la loi EGalim pour janvier 2022 !

La gastronomie : ce n'est pas que pour les grands !



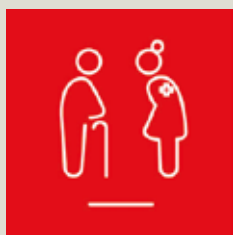
● Le menu a remporté un vif succès.

Patrick Franchini, Chef au Moulin des Ecorces et initiateur du Week-end Gourmand du Chat Perché, s'est associé à la Grande Tablee pour ravir les papilles des enfants ! Chaque année, avant le fameux week-end gastronomique, la Grande Tablee prépare un menu spécial pour les petits gourmets. Cette année, au niveau des cantines de Dole, du Grand Dole ainsi que du Jura Nord, un menu élaboré par Monsieur Franchini lui-même et réalisé par la cuisine centrale a été dégusté par nos petits écoliers. Le succès fut au rendez-vous notamment à l'école du Chat Perché d'Orchamps où les petits dégustateurs s'en sont donné à cœur joie. "Nous ne sommes pas là seulement pour nourrir les enfants, mais nous avons également un rôle éducatif en terme de goût et de nutrition." explique Virginie Porta-Joly.



● Virginie Porta-Joly était à l'écoute des jeunes gourmets.

SOLIDARITÉ



Croix Rouge Un grand MERCI !

Durant l'été, alors que plusieurs plans canicule ont été déclenchés, le Centre Social a pu de nouveau compter sur le dévouement des bénévoles de la Croix Rouge. Durant ces épisodes qui sont difficiles à vivre pour les personnes les plus âgées, fragiles et isolées, ils étaient là, au

téléphone pour s'enquérir de l'état de santé des personnes appelées, ou physiquement pour une visite de courtoisie afin de s'assurer que tout allait bien ou pour apporter une éventuelle assistance. La Ville de Dole réitère ses sincères remerciements à la Croix Rouge pour son implication et son dévouement.

VOIRIE

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

Le programme des travaux de voirie se poursuit avec la réfection des rues, des trottoirs, la sécurisation du réseau routier et l'aménagement de voies cyclables. Après avoir été interrompus pendant le confinement, les chantiers ont repris avec la réfection de la voirie de l'impasse de l'Avenue du Maréchal-Juin et la réfection des trottoirs de la rue Casimir-Persan, réalisées durant l'été.



● Impasse de l'Avenue du Maréchal-Juin : réfection de voirie.



● Rue Casimir-Persan : réfection des trottoirs.

● Des arbres seront plantés afin d'agrémenter le parking.



Parking Bouloche : stationnement facilité

Chacun aura pu l'expérimenter, usagers comme riverains : il est compliqué de se garer à proximité du Centre Hospitalier Louis-Pasteur !

Afin de remédier à cette problématique, la municipalité a décidé d'utiliser un terrain lui appartenant, situé Avenue André-Bouloche (aux abords de l'hôpital) pour y aménager des places de stationnement.

Ces travaux permettront la création de 23 places de parking. De plus, les trottoirs, une fois abaissés, faciliteront l'accès aux poussettes ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite. Un plus pour le confort et la sécurité des personnes !

- Allô Mairie ?

- Oui, quel est votre problème ?



• *Louisiane et tous les agents de "Allô Mairie" sont prêts à vous répondre et vous aider.*

Un problème dans votre rue ? Dans votre quartier ?
Un seul numéro à retenir : le 03 84 82 91 00 !
Au bout du fil, Didier ou Louisiane sauront faire le nécessaire.
Un objectif : faciliter la vie des administrés et permettre un meilleur suivi des demandes par les services municipaux.

O opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2015, ce service permet de recueillir vos demandes pour faciliter leur traitement et écourter les délais d'interventions.

Un candélabre n'éclaire plus, une branche se trouve sur la chaussée, un nid de poule pose problème... Faites passer l'information à Allô Mairie, à votre écoute pour enregistrer votre demande d'intervention, qui transmettra ensuite votre signalement au service compétent. Depuis 2015, on recense 11 000 appels, concernant principalement la propreté (déchets sur la voie publique, incivilités...) et les problèmes d'éclairage public.

Chaque appel est traité par un agent d'accueil en lien avec un technicien référent. Suivant la demande, l'agent

d'accueil transmettra le problème au service concerné, rien de plus simple. Une fois la demande enregistrée, un technicien se déplace pour constater le problème et s'assurer de l'intervention dans les plus brefs délais.

Depuis sa création, le service a un taux de résolution des problèmes de 92 % dans les 24 h. Il s'agit en effet dans la majeure partie des cas de problèmes simples.

Si le problème nécessite une intervention plus lourde, les délais seront bien sûr plus longs, puisque des travaux devront être programmés.

+ d'infos au 03 84 82 91 00
(prix d'un appel local)
Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 9 h à 12 h.
Pas de répondre.

EN BREF

NOËL ET JOUR DE L'AN : COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ramassages de déchets qui s'effectuent habituellement le vendredi ne seront pas assurés les 25 décembre 2020 et 1^{er} janvier 2021, jours fériés.

La collecte sera reportée le lundi suivant : respectivement le 28 décembre 2020 et le 4 janvier 2021.

+ d'infos : www.sictomdole.fr

COLLECTE DES SAPINS

À partir du 28 décembre, vous pourrez déposer vos sapins de Noël dans 5 points de collecte : Rue Charles-Laumier, Rue des Fourches, Avenue Léon-Jouhaux, Avenue de Landon et Cours Saint-Mauris.

Les sapins récupérés seront ensuite recyclés pour faire du compost qui sera ensuite utilisé dans les espaces verts. Si vous désirez du compost issu de ce traitement, c'est possible !

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le pôle des services techniques au : 03 84 79 79 41

FERMETURE MAIRIE

La Mairie et l'Hôtel d'Agglomération seront fermés au public les 24, 25 et 26 décembre, ainsi que le 1^{er} janvier 2021. Merci de votre compréhension.

REMISE DES PRIX DES MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, de nombreux docteurs ont participé à l'embellissement de notre Ville en fleurissant leur maison. Dans le cadre du concours des maisons et balcons fleuris, 50 habitants à la main verte ont été récompensés pour leur participation à cette édition 2020.

FESTIVITÉS

NOËL LA MAGIE À DOLE DES FÊTES À DOLE !

04 DÉC
2020
03 JAN
2021

Malgré la période incertaine que nous vivons actuellement, l'esprit féerique de Noël régnera dans notre Ville afin d'enchanter petits et grands. Illuminations, chalets de produits gourmands, spectacles de rue, animations dans les boutiques des commerçants, chants et autres surprises vous plongeront dans l'ambiance magique des fêtes à partir du 4 décembre.

Cette année, le maître-mot c'est "l'adaptabilité" explique Alexandre Douzenel, Adjoint au Maire en charge de l'événementiel. "Les animations de Noël seront donc maintenues mais en tenant compte des conditions sanitaires qui nous sont imposées par les services de l'État et qui évoluent chaque semaine. Cela implique que tout rassemblement devra être évité. Conséquence directe : la descente du Père Noël de la Collégiale ne pourra pas avoir lieu, tout comme les bars de Nowel".

Ça glisse sans glace !

Du 4 au 31 décembre

Une patinoire écologique de 220 m² sonorisée sera installée sur la Place Nationale Charles-de-Gaulle. Elle assurera de joyeux moments en perspective : patinage en famille ou entre amis, après-midis à thèmes,...

Une patinoire écologique : moins énergivore qu'une patinoire en glace, cette structure synthétique vous offrira toutes les bonnes sensations de glisse.

À noter que toutes les écoles maternelles et élémentaires du Grand Dole vont pouvoir profiter d'une gratuité de la patinoire.

Le Village de Noël

Du 4 au 31 décembre

C'est tout l'esprit d'un village qui sera créé autour de la patinoire, avec l'installation des chalets de Noël qui vous proposeront des produits variés aux effluves gourmands. Sans oublier les commerçants du marché des halles qui vous attendront derrière leurs étals comme à l'accoutumée.

La boîte aux lettres du Père Noël

Du 4 au 18 décembre

Cette année encore, les enfants pourront envoyer directement leurs messages et souhaits en glissant leur lettre dans une boîte spéciale, posée Place du 8 Mai. Attention, sur l'enveloppe, il faudra bien écrire : "Pour le Père Noël !" Et ne pas oublier d'indiquer son nom et son adresse pour qu'il puisse répondre.

À noter que les sapins seront floqués de façon biologique, grâce à du coton naturel et que les éclairages seront en leds basse consommation.

Place au spectacle !

du 4 au 24 décembre

Les façades de la Place aux Fleurs s'animeront avec la projection d'un conte de Noël sous la forme d'un son et lumière en mapping vidéo de 6 à 8 minutes intitulé "Féerie de Noël". Ces séances de projection s'enchaîneront à rythme régulier entre 17 h et 20 h.

Des spectacles de rue seront également au programme au centre-ville chaque week-end du mois : la Fanfare de Noël, les Fanfardets, la Chorale des Lutins, le Petit peuple lumineux et les Vérificateurs de Noël.

Côté commerçants

Jeu Unidole de Noël : 10 000 € à gagner ! Collectez 4 tampons sur votre carte Unidole en réalisant vos achats chez les commerçants partenaires de l'opération et tentez votre chance au tirage au sort pour gagner des bons cadeaux. La hotte des commerçants : super bonus pour les participants au Jeu Unidole de Noël, un tirage au sort désignera le vainqueur d'une hotte remplie de cadeaux d'une valeur de 1 500 € offerts par les commerçants Unidole.

La Soupe des Chefs

sam 19 décembre

Avis aux gourmands qui ont du cœur ! Place du 8 mai et en haut de la Rue de Besançon, vous pourrez vous régaler avec les soupes cuisinées par 10 chefs dolois tout en faisant une bonne action puisque les fonds collectés seront reversés aux Restos du Cœur. Une jolie initiative du Lions Club.

Boutiques éphémères

Des artisans investiront des boutiques du Centre-Ville pour y proposer leurs fabrications artisanales.

Stationnement

Les samedis 5, 12, 19 et 26 décembre

Les parkings hors barrières seront gratuits au centre-ville.

À noter qu'ils le sont également les dimanches ainsi que de 12 h à 14 h en semaine.

Retrouvez toutes les informations à propos des fêtes de Noël dans votre Sortir à Dole au centre de ce magazine. Et également sur www.sortiradole.fr

Ils ont ouvert récemment en centre-ville



• Lydie Bouchet

• Le Grenier de LY-LOU 21 b, rue des Arènes

Lydie Bouchet vous invite à découvrir son magasin de prêt-à-porter féminin. Après 22 ans de management dans la parfumerie en Vendée, la jeune femme est tombée amoureuse de notre région et de Dole en particulier où elle a décidé d'implanter sa boutique. Dans l'ambiance d'un chalet chaleureux, vous pourrez trouver des vêtements à des prix abordables ainsi que des chaussures et de la maroquinerie. Afin de rendre votre intérieur encore plus agréable, toute une gamme de bougies et de parfums d'intérieur en partenariat avec les entreprises "La Belle Mèche" et "Kerzon" vous sera également proposée.

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 19h non-stop.
Contact : 03 84 80 01 90



• Stéphanie Bonin

• Steph Boutique 23, rue de Besançon

Après avoir tenu le magasin Skaïa à Dole pendant 16 ans, Stéphanie Bonin s'est lancée dans l'ouverture de sa propre boutique de prêt-à-porter féminin moyenne/haute gamme. Pour la gérante, connaître le besoin de ses clientes est bien plus important que la vente en elle-même. Belles matières, bonnes coupes et marques qualitatives sont également essentielles pour son magasin. Vêtements, foulards et accessoires, pour la plupart français, vous attendent.

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h.
Contact : 03 84 82 17 53



• Magali Catinot

• Petits cœurs 12, rue de la Sous-Préfecture

Magali nous arrive d'Échenon et adore tellement Dole qu'elle a décidé d'y implanter sa première boutique. Ce rêve, qu'elle nourrit depuis bien longtemps, est devenu aujourd'hui une réalité. Après réflexion et grâce au soutien de son entourage, elle a dorénavant le plaisir de vous accueillir dans sa boutique dédiée à la petite enfance ! Vous aurez le privilège d'y trouver des vêtements pour les bébés de 0 à 36 mois, ainsi que pour les prématurés. Besoin d'un cadeau de naissance ? Ou simplement envie de faire plaisir à vos petits bouts de chou ? C'est possible grâce à Magali qui vous propose des coffrets cadeaux, des petits bijoux en or, des peluches, des doudous... et ce, pour tous les budgets !

Horaires : du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
et le samedi non-stop de 9h30 à 18h30 - contact : 06 61 42 37 00



• Boutique métiers d'arts 11, rue des Arènes

La "Boutique des métiers d'art" est un projet conduit par un groupement d'artisans, chacun ayant son métier, et tous étant du territoire Jurassien.

- Stéphane Gateau, jouet en bois : artisanatjouetbois.com, 03 84 70 05 08
- Nathalie Chiffot, email sur métaux : emauxchiffot.fr, 03 85 74 50 96
- Andrée Jourdy, création de bijoux artisanaux : etsy.com/fr/shop/NephileDoree, 06 30 57 03 11
- Emilie Barbe, réfection traditionnelle et moderne de sièges et couture d'ameublement : entredeux temps.fr, 06 88 67 85 30
- Sébastien Binder, tournage sur bois : 06 17 82 57 20
- Anne Thiellet, céramique raku : ceramiqueraku.com, 03 80 39 16 18
- Les Cuirs Ney, maroquinerie artisanale et fabrications d'articles en cuir : cuirsney.com, 07 89 50 03 97

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

EXPOSITION

CUECO, JOURNAL D'UN PEINTRE

Une nouvelle exposition à découvrir au Musée des Beaux-Arts du jusqu'au 7 mars 2021.



• Henri Cueco, *Autoportrait aux cacahuètes*, 2002, (détail) - Collection particulière © David Cueco

Henri Cueco, acteur majeur de la Figuration Narrative en France, a fait de sa vie un véritable journal d'images et de récits. Il était aussi bien attentif aux choses simples du quotidien, aux luttes politiques, aux paysages qu'à l'histoire de la peinture. Le thème récurrent de son travail est le rapport entre l'homme et la nature. L'exposition que le Musée des Beaux-Arts propose souligne l'œuvre de

l'artiste qui trouve une place pertinente au sein des réflexions actuelles portées sur la peinture, sur le rôle et le statut de l'artiste et sur un besoin collectif d'une pensée horizontale. L'exposition retrace les différentes périodes de l'œuvre de Cueco. Le Musée l'a pensé comme un journal, celui d'une vie, celui d'un artiste qui a consacré sa vie au dessin, à la peinture et à l'écriture.



• Visite lors du samedi 17 octobre, jour d'inauguration de l'exposition.

Point de vue d'élus



Jean-Philippe Lefèvre
Conseiller
Municipal Délégué,
chargé des politiques
culturelles, patrimoniales
et des relations
internationales

"Le Musée des Beaux-Arts nous offre l'opportunité de nous plonger dans l'univers de l'un des fondateurs de la Coopérative des Malassis dont le musée dolois détient la quasi totalité de l'œuvre collective."

Les animations

• La visite du Dimanche
Les 22 novembre et 6 et 20 décembre à 15 h, visite guidée de l'exposition temporaire.

• Apérimusée
Le mercredi 2 décembre, participez à l'atelier créatif pour adultes en lien avec l'exposition temporaire.

Fermeture du musée du 25 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021.

Toutes les animations sont gratuites, les visites guidées et les ateliers sont limités à 30 personnes. Sauf la Nuit des Musées où le flux des visiteurs sera encadré. Port du masque obligatoire.

Jordi Savall : Un Noël à Dole !



• Jordi Savall, gambiste et chef d'orchestre catalan.

Cette année, Jordi Savall nous donne à entendre trois œuvres de Marc-Antoine Charpentier : *La Pastorale sur la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ*, *la Messe de minuit* et le motet *In Nativitatem Domini Canticum* que l'on retrouve dans le concert intitulé "Un Noël à Versailles".

Après un passage à la Philharmonie de Paris présentant "La Passion selon Saint Matthieu" de Jean-Sébastien Bach accompagné par la maîtrise du Conservatoire de Dole, le chef catalan est de retour à Dole pour un quatrième concert

qui saura ravir les oreilles de chacun. Jordi Savall dirigera le Concert des Nations et la Capella Reial de Catalunya pour un concert de circonstance consacré à la Nativité.

- *La Pastorale sur la Nativité*, qui réunit le genre de l'Histoire Sacrée et celui de la Pastorale profane, héritage païen de la poésie de la Grèce antique, apparaît avec les "Noëls nouveaux" dans la 2^e moitié du XVII^e siècle.

- *La Messe de Minuit*, dans le style un peu désuet des messes parodies, développe onze thèmes populaires, dans la polyphonie vocale ou sous forme d'intermèdes instrumentaux, renouant avec une imagerie appréciée des fidèles, aux limites du profane et des traditions païennes. La polyphonie, l'instrumentation et les tournures répétitives ajoutent au caractère populaire.

- *Le motet In nativitatem Domini canticum H.416* fait partie de la catégorie "Dialogus", œuvre à effectif réduit et sans narrateur que Marc-Antoine Charpentier distinguait avec "Historia" et "Canticum". Il a été composé pour la liturgie.

Réservations : www.salineroyale.com/charpentier/

Tarifs : 40€ / 30€ / 20 €

RADIO

Une rentrée sur les chapeaux de roues !

Depuis la rentrée, toute l'équipe de votre radio locale est heureuse de vous retrouver pour cette nouvelle saison 2020-2021 avec tous vos programmes préférés. Cynthia et Totem vous réveillent avec dynamisme et humour de 6h à 9h dans le "Room service". Des programmes variés et enrichissants vous attendent tout au long de la journée pour animer votre quotidien. À noter : la roue de Fréquence Plus à faire tourner chaque semaine. Tentez de gagner des week-ends et des séjours prestigieux dans des hôtels et des châteaux de notre magnifique région. Ce sont 6 rendez-vous par

jour du lundi au vendredi qui donnent le rythme. À savoir : "Allô Patricia", votre rendez-vous voyance et conseil est à retrouver de 19h à 20h. Echangez avec Patricia et découvrez votre avenir en direct. Le mot clé de Fréquence Plus ? L'interactivité ! Vous participez à tout ce qui fait vivre votre radio, les échanges et les partages sont le cœur même de la bonne humeur, l'ADN de Fréquence Plus. À retenir : continuez à rester informés sur ce qui se passe près de chez vous 7j/7 avec l'Info Plus Région ! La radio qui est dans le cœur des jurassiens et qui n'émet que de bonnes ondes a sorti son studio lors du Critérium. Vous avez été très nombreux à partager l'ambiance qui régnait sur l'espace Fréquence Plus avec toute l'équipe. Charlie a profité de l'occasion pour interviewer de nombreuses personnalités présentes sur l'événement telles que Jean-Pierre Papin, 3^e ballon d'or français, Bernard Thevenet, vainqueur du Tour de France en 75 et 77, les deux rugbymen Olivier Merle et Yannick Jauzion, mais également Benoit Cosnefroy qui a remporté le maillot à pois pour sa performance de meilleur grimpeur sur le Critérium. En ce mois de novembre, toute l'équipe tient à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour finir l'année en beauté avec de nombreuses surprises.



• Vous avez été nombreux à rencontrer toute l'équipe sur la Place Grévy le 23 septembre.



+ Fréquence Plus
à Dole : 92.6 FM

VOLLEY BALL / BEACH VOLLEY

ESPACE PIERRE-TALAGRAND SUR LE PAVÉ, LA PLAGE...

Jouxtant ce complexe sportif de 1000 m², un terrain extérieur inoccupé s'est ajouté à la liste des équipements de l'Espace Pierre-Talagrand : un terrain de beach-volley !

« Il s'avère que cet espace a les dimensions adéquates pour y créer un terrain de beach-volley ! Nous avons donc décidé d'intégrer ce projet au complexe » explique Sylvette Marchand, adjointe chargée des politiques sportives. Un accord était ensuite vite trouvé avec le club de volley-ball qui s'est engagé à entretenir le terrain, à le rendre accessible aux particuliers si nécessaire et à le faire vivre puisque cet espace deviendra un **outil d'attractivité**

au niveau du Centre-Ville avec des animations mêlant sport, détente et festivités qui seront organisées par le club.

Dès le printemps 2021, les amateurs de beach-volley pourront donc jouer les pieds dans le sable.



Volley-ball le club monte au filet

Le club se réjouit déjà de pouvoir profiter d'un terrain de beach-volley

« La salle qui nous sera dédiée au sein de l'Espace Pierre-Talagrand sera beaucoup plus adaptée, aussi bien pour les entraînements que pour les compétitions. » Pour le club qui s'entraîne actuellement au Gymnase du Lycée Duhamel, le confort d'un équipement neuf et adapté sera très apprécié. Pour les volleyeurs, la cerise sur le gâteau sera de pouvoir profiter d'un terrain de beach-volley attenant au complexe sportif. « Cela fait 20 ans que je souhaitais un terrain de beach-volley et il arrive enfin ! C'est une très belle opportunité que nous offre la Ville de Dole et le Grand Dole car cela nous permettra d'avoir des infrastructures à proximité et la possibilité

de bénéficier de créneaux de volley et de beach en même temps. Nous sommes vraiment ravis de cette nouvelle et surtout très impatients ! »

À noter que l'adhésion au club de volley-ball permettra l'accès aux créneaux de beach-volley.
Contact : Olivier Lanoy – 06 60 26 12 05
lanoy.olivier@neuf.fr



• L'équipe féminine qui a participé au Championnat Régional.

Point de vue d'élue



Sylvette Marchand
Adjointe,
Chargée des politiques
sportives

« Il y a déjà eu un terrain de beach-volley éphémère sur le Cours Saint-Mauris qui servait notamment à réaliser des animations sportives et cela fonctionnait très bien. On a donc voulu renouer avec cet esprit ! En étudiant les plans du complexe je me suis rendu compte qu'il y avait un espace inutilisé, avec les dimensions adéquates. Nous avons donc envoyé une demande auprès des Architectes des Bâtiments de France car le site se trouve en secteur sauvegardé. Notre requête a été acceptée car le terrain ne verra pas de construction hors-sol et sera démontable. »



**JO 2024 : Dole labellisée
Terre de Jeux 2024**

Notre Ville a été retenue comme Centre de préparation pouvant accueillir des délégations olympiques et/ou paralympiques qui auront besoin de s'entraîner dans des infrastructures sportives appropriées à leurs disciplines. La candidature de Dole a été validée pour deux sites sportifs : l'Espace Pierre-Talagrand pour le handball, le badminton, le volley et le triathlon et le Stade Bobin pour le football et l'athlétisme. Tout comme les 415 autres collectivités dont la candidature a été retenue, Dole fera partie du catalogue des centres de préparation proposés aux délégations internationales en début d'année 2021.

Des aménagements ciblés



• Le terrain de la Prairie d'assaut a été entièrement clôturé.



• Des cheminements ont été réalisés pour l'accès au pas de tir.

Les entraînements extérieurs des archers se déroulent à la prairie d'assaut, à proximité des Arquebusiers. Depuis de nombreuses années, les tirs se faisaient en direction de l'Eurovélo6, ce qui était problématique pour la sécurité des cyclistes et autres promeneurs. Pour remédier à ce risque, la Ville de Dole en partenariat avec le Club de tir à l'Arc, a réalisé des aménagements afin de sécuriser la zone.

Désormais, les tirs se font en direction du talus de la SNCF, dans le respect du recul réglementaire exigé par la Fédération Française de Tir à l'Arc pour éviter qu'une flèche ne sorte du périmètre. D'autre part, une clôture grillagée a été installée tout autour du terrain d'entraînement, évitant ainsi toute intrusion de personnes sur le site qui mettrait leur sécurité en danger.

Enfin, des cheminements ont été réalisés pour l'accès sur le pas de tir, et des allées perpendiculaires permettent

désormais d'accéder aux cibles sur une zone propre. Pour le président du club, Romain Ziegler, la réalisation de ces aménagements qui étaient attendus de longue date est une grande satisfaction.

**LE COÛT
DES TRAVAUX
21 759 € HT**
financé conjointement
par la Ville de Dole
et le Club de tir à l'arc.



PERFORMANCE

Athlétisme : ça marche pour Justin Bournier !

Lors des Championnats de France de marche sur 10 km qui se sont déroulés à Albi en septembre dernier, le sociétaire du Dole Athlétique Club a brillamment représenté notre Ville en obtenant une médaille de bronze.

À seulement 21 ans, ce jeune champion est promis à une belle carrière sportive et son esprit de compétition et sa combativité ont fait la différence. "Après une année et demi très compliquée où je

n'ai pas été régulier à l'entraînement, je suis enfin de retour ! Je suis plutôt content de cette performance, le plaisir revient quand je marche, et ça vaut de l'or !" confie Justin.

JUMELAGE: AMITIÉS SANS FRONTIÈRES







Dole se veut ouverte sur le monde afin de s'enrichir de la culture des pays étrangers avec lesquels elle tisse des liens d'amitié. Elle est ainsi jumelée avec plusieurs communes situées entre autre en Angleterre, Allemagne, Irlande, Italie, Russie et République Tchèque.



• Visite de la délégation de Carlow (Irlande) en 2019.

En vous baladant dans la cité natale de Louis Pasteur, vous avez sans doute remarqué des noms d'avenue ou de rue évoquant des villes étrangères, telles que l'Avenue de Lahr et la Rue de Northwich, en référence aux villes allemande et anglaise avec lesquelles nous sommes liés. Tout d'abord, cela a commencé par les appariements scolaires en 1959 avec la Ville anglaise de Northwich puis ceux de Lahr (Allemagne) en 1962.

Historique des signatures de chartes de jumelage :

-  Northwich (Royaume-Uni), le 18 octobre 1959,
-  Lahr (Allemagne), le 4 février 1962,
-  Carlow (Irlande) en 1982,
-  Sestri-Levante (Italie), le 19 février 1983,
-  Kostroma (Russie), le 29 janvier 1993,
-  Tabor (République Tchèque), le 18 mai 1997,

Les différents objectifs du jumelage :

- 1 Améliorer la linguistique**, puisque c'est l'une des meilleures méthodes pour se confronter à une langue étrangère et s'en imprégner.
- 2 Développer l'amitié entre les nations** : cette notion est apparue après la seconde guerre afin de faciliter la réconciliation entre les pays belligérants, notamment entre la France et l'Allemagne.
- 3 Favoriser les partenariats techniques et de savoir-faire** : Dole accompagne ainsi les autorités locales de Ouainou et Koonan (Côte d'Ivoire) dans la gestion de leur ville en leur apportant par exemple des solutions d'ingénierie pour leur approvisionnement en eau.
- 4 Ouvrir l'Europe à la jeunesse**, en leur faisant découvrir d'autres pays et d'autres langues et en les immergeant dans la vie quotidienne des familles étrangères pour favoriser les échanges et les partages.

FOCUS

Les échanges en 2019-2020

En janvier 2019, le comité de jumelage dolois a eu le plaisir de recevoir une délégation de la ville de Carlow. Une amitié de près de 40 ans, ô combien importante pour bâtir l'Europe de demain à travers la reprise des échanges scolaires, actée lors de cette visite.

Ainsi, après 10 ans de sommeil, les échanges scolaires avec l'Irlande ont repris en octobre 2019. Les nombreuses démarches du comité de jumelage, des professeurs et des deux Villes, ont permis à 13 jeunes Irlandais de venir perfectionner leur français à Dole. Ils ont pu découvrir notre territoire grâce à leur famille d'accueil et suivre des cours au Lycée Nodier durant leur séjour de 15 jours.

En février 2020, c'était au tour de 13 jeunes Dolois de se rendre Outre-Manche et de découvrir l'Irlande tout en travaillant leur accent anglais.

Les 6 et 7 avril 2019, Lahr était l'invitée d'honneur de Pupitres en liberté, avec la présence d'une délégation de 45 personnes et d'un ensemble à cordes. En mai 2019, ce sont les jardiniers lahrois qui sont venus à Dole pour réaliser l'aménagement paysager que l'on retrouve Avenue de Lahr.

Visite officielle du nouveau Maire de Lahr à Dole :

En août 2020, le Maire de Dole Jean-Baptiste Gagnoux a accueilli son homologue Marcus Ibert, Maire de Lahr.

C'était la première visite officielle du nouveau maire allemand (CDU) et elle a permis aux deux villes d'évoquer leurs futurs projets communs, dont le 60^e anniversaire du jumelage que l'on fêtera en 2022.



• Visite du bürgermeister de Lahr en septembre 2020.

Ce qui était prévu en 2020 :

En 2019, le Maire de Dole et une délégation se sont rendus à Kostroma pour relancer les échanges entre les deux villes : 15 élèves de Kostroma devaient ainsi être accueillis en avril 2020 dans le cadre des échanges avec les lycéens de Nodier qui devaient partir en Russie en octobre dernier.

Malheureusement, la crise sanitaire a mis un frein provisoire à ces échanges qui ont été également annulés pour 55 jeunes du collège Mont-Roland qui devaient se rendre à Sestri-Levante, tout comme ce fut le cas pour les appariements avec l'Allemagne pour les collèges de Damparis et de Mont-Roland.

Point de vue



JEAN-CLAUDE PROTET

Président du Comité de jumelage

Les objectifs de nos jumelages ont évolué au fil des années. Les méthodes également. En 1980, c'était très compliqué de faire partir des jeunes en Angleterre, ou l'inverse. De nos jours c'est beaucoup plus simple. Ce sont les appariements scolaires

qui sont les plus développés dans nos échanges, car cela renforce les relations humaines et les professeurs sont très motivés. Nous continuerons à développer ces échanges, et ce, dès que la situation nous le permettra de nouveau.



Groupe de la majorité municipale

Restons pragmatiques ! - Les sorties tonitruantes de certains maires verts sont tout sauf constructives. De l'un, "anti" sapin de Noël, de l'autre, "anti" Tour de France : mettre à mal les traditions françaises contribuerait donc à préserver notre qualité de vie ? Arrêtons de faire de l'idéologie, il y a bien d'autres choses à faire pour endiguer efficacement les conséquences de certaines pratiques néfastes pour notre environnement. Nous, nous préférons être dans le concret et travailler à une transition écologique efficace : rénovation des passoires thermiques telles que les bâtiments publics et logements ; implantation de panneaux photovoltaïques en toiture pour économiser le gaspillage d'espaces agricoles ; renaturation des berges du Doubs ; déploiement des zones cyclables ; chantiers éco-citoyens ; mise en œuvre du contrat de transition écologique et industriel car 75% des émissions de Gaz à Effet de Serre proviennent de la circulation autoroutière et des industries ! Ce qui est certain en tout cas, c'est que la transition écologique ne se fera pas à coup de démagogie ! Dolois, vous avez bien fait le 15 Mars dernier d'éviter de voir notre ville gérée par idéologie. Il y aura bien des sapins de Noël à Dole !

Groupe Vert et Ouvert

Ondes de choc. - À Dole, ni la connexion internet par fibre, ni la couverture 4G n'ont encore atteint l'ensemble des foyers. Mais déjà, comme partout en France, il "faut" mettre en place la 5G. Il s'agit d'un nouveau marché et les profits peuvent être énormes. Mais à quel prix ? Cette technologie pose plusieurs problèmes : défaut de sécurité des données personnelles, fabrication massive de nouveaux appareils et de leur batteries, surconsommation énergétique (estimée à 200% pour les 5 ans à venir !), implantation d'antennes relais tous les 100m en ville... sans connaître les effets sur la santé des nouvelles fréquences et pics de puissance utilisés. Nous estimons que le principe de précaution doit primer sur les lobbies, comme plusieurs élus municipaux en France, ainsi que la Convention Citoyenne sur le Climat, qui ont demandé un moratoire, une "pause" de 6 mois au moins, pour mesurer les conséquences sanitaires et écologiques et surtout intégrer la population dans le débat.

Le collectif Ensemble Dole

Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité ! - En ces temps troubles : crise sanitaire et attentat terroriste, notre pays a besoin d'unité. Il est nécessaire de nous retrouver sur les valeurs qui fondent notre République. La laïcité qui permet à chacun de croire au Dieu de son choix ou ne pas croire : cette liberté est garantie par l'Etat. Or un de ses serviteurs, un "Hussard de la République" a été horriblement assassiné car il éclairait des consciences sur cette notion de liberté. Notre République doit-elle encore tolérer ces obscurantistes ? Nous regrettons qu'aucun rassemblement officiel n'ait été initié par la municipalité le jour de l'hommage national à Samuel Paty. Cette nécessité d'unité nationale est renforcée la COVID-19. Notre ville est sous couvre-feu, certains entrepreneurs (restaurateurs, cafetiers, métiers du spectacle...), leurs salariés et fournisseurs vont revivre une période difficile. Nous remercions les associations faisant jouer la solidarité auprès des plus démunis. Nous pensons aussi aux personnels soignants (déjà bien éprouvés) et réclavons plus de moyens pour notre hôpital. Nous appelons à la responsabilité de chaque Dolois pour que nous sortions vite de cette crise sanito-économique.



POUR VOS ACHATS DE NOËL



achetez **adole**.fr



Le site des commerçants dolois

Office
Commerce
GRAND DOLE

Renseignements :

Maison du projet, 41 Rue des Arènes
39100 DOLE Tél. 03 84 82 50 82
www.achetezadole.fr

flashez-moi !



NOËL

04 DÉC
2020

03 JAN
2021

CENTRE
-VILLE

À DOLE



Retrouvez le programme complet
des fêtes de Noël sur:

WWW.SORTIRADOLE.FR